

**Concours de doctorat LMD-3^{ème} cycle au titre de l'année universitaire
2019/2020**

L'Ecole Normale Supérieure de Bouzaréah organise un concours national d'accès à la formation doctorale (doctorat LMD) en Lettres et langues étrangères, filière : langue française, au titre de l'année universitaire 2019/2020. Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de master ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent en adéquation avec les spécialités offertes.

Date du concours : 19 octobre 2019

Lieu du concours : ENS-Bouzaréah, 93 rue Ali Rempli, Bouzaréah, Alger

Doctorat Lettres et langues étrangères Filière : langue française			
Spécialités	Nombre de postes	Epreuve 1 Durée : 1h.30 Coefficient : 1	Epreuve 2 Durée : 2h.00 Coefficient : 3
Sciences du langage	5	Analyse du discours 13h-14h30	Sociolinguistique 15h-17.00
Sciences des textes littéraires	5	Méthodes de critique littéraire 13h-14h30	Littérature francophone et modernité 15h-17.00
Didactique des langues étrangères	5	Approches et méthodes d'enseignement des langues 13h-14h30	Didactique du plurilinguisme 15h-17.00

Important : L'inscription au concours et le dépôt de dossier de candidature se feront exclusivement en ligne via la plate-forme **PROGRES** : <http://progres.mesrs.dz/webdoctorat/> à partir du 15/9/2019

Conditions d'accès au concours

Le concours est ouvert aux étudiants qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un master ou d'un diplôme étranger équivalent dans le domaine des Lettres et langues étrangères, filière : français.
- Ne pas être inscrit dans une autre formation doctorale dans un autre établissement.
- Ne pas avoir eu de sanctions disciplinaires aux dates du concours.

Composition du dossier de candidature

- Une photo d'identité.
- Un extrait de naissance.
- Une copie du diplôme du baccalauréat.
- Les copies des diplômes du 1^{er} et 2^{ème} cycle (Licence et Master).
- Les copies des relevés de notes 1^{ères} et 2^{ème} cycle.
- Copie de l'annexe descriptive du diplôme de Master.
- Attestation de classement.
- Pour les ENS ; Relevé de note de la 4^{ème} et 5^{ème} année+ note de mémoire de master.
- Attestation de bonne conduite visée par le chef de département.
- Une autorisation de l'employeur pour les candidats salariés.
- Pour les titulaires d'un master étranger (Master reconnu équivalent).